

RAPPEL DE PRODUIT

STEACK HACHÉ

CDV Confolentaise des Viandes

Alimentation / Viandes

Steack haché

Marque : **CDV Confolentaise des Viandes**

Modèle ou référence : **Steack haché S/AT x2 10%MG**

Steack hache S/AT x16 10%MG Steack hache S/Vide x5 10%MG

- **Lot H221219 Date limite de consommation 28/12/2022**

Conditionnements : x2 /X16/X5

Date de commercialisation : 22/12/2022

Date de fin de commercialisation : 28/12/2022

Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**

Zone géographique de vente : France entière

Distributeurs : Leclerc Rocardis Saveurs d'Antoine

Limoges NosEpiceries NetN Petit panier de brillac

Dominique Isabelle Pressac



Publication du : 26/12/2022

Motif du rappel : **Présence de Salmonelle**

Risques encourus : **Salmonella spp (agent responsable de la salmonellose).**

Conduite à tenir : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Détruire le produit.**

Préconisation sanitaire :

Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, vomissements) d'apparition brutale souvent accompagnés de fièvre et de maux de tête qui surviennent généralement 6h à 72h après la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être plus prononcés chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 7 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. Si le produit doit subir une cuisson avant consommation : la cuisson à cœur des produits (œufs durs, pâtisseries, viandes de volailles...) à +65°C permet de détruire ces bactéries et de prévenir les conséquences d'une telle contamination.

Numéro de contact : 0673139747

Modalités de compensation : **Remboursement, Echange.**

Date de fin de la procédure de rappel : 31/01/2023

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>
Le site des alertes de produits dangereux

